

20230619_DL_02

**OBJET : Compte
administratif 2022**

Date de convocation :
13 juin 2023

Date de séance :
19 juin 2023

Date d'affichage :
6 juillet 2023

Membres en exercice : 46

Membres présents : 15

Membres votants : 24

*Séance en présentiel et
visioconférence,
conformément aux statuts*

ABSENTS : cf. PVS

Adoptée l'unanimité

**Jours et heures d'ouverture du
syndicat mixte :**

Du lundi au vendredi
de 9h00 à 12h30
et
de 14h00 à 17h30

L'an deux mille vingt-trois, le 19 juin 2023 à 17h30 le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. PARSIS Laurent.

Etaient présents : M. PENAUD Guy, M. GEST Alain, Mme LHOMME Brigitte, M. FAUVET Frédéric, M. BEAUMONT Joel, M. PARSIS Laurent, M. GORRIEZ Jean, M. DEFRANCE Hervé, M. PAYEN Jean-Dominique, M. WALIGORA Jean-Luc, Mme POUPART Patricia, M. THUEUX Jacky, M. BEAUFILS Christian, M. DEMARCY Denis, M. LEFEBVRE Julien

Secrétaire de séance : Mme LHOMME Brigitte

Pouvoirs :

M. DELFOSSE Jean-Philippe donne pouvoir à M. LEFEBVRE Julien
M. Michael MAILLE donne pouvoir à M. DEFRANCE Hervé
M. HECQUET James donne pouvoir à M. DEMARCY Denis
M. DURIEUX François donne pouvoir à M. GORRIEZ Jean
M. Hubert DE JENLIS donne pourvoir à M. PENAUD Guy
Mme Françoise MAILLE-BARBARE donne pouvoir à M. PARSIS Laurent
Mme DELTRE Margaux donne pouvoir à M. GEST Alain
M. MAROTTE Philippe donne pouvoir à M. BEAUMONT Joël
M. DEBEUGNY François donne pouvoir à M. PAYEN Jean-Dominique

Pour la présentation du compte administratif de l'exercice 2022, les membres du Comité syndical ont à disposition la synthèse des résultats de chaque budget. Au-delà des données chiffrées, le bilan de cet exercice est retracé dans un rapport d'activité joint à l'ordre du jour.

Après une présentation du bilan de l'exercice 2022, le Président doit se retirer pour la délibération du Conseil syndical. La séance est alors présidée par Monsieur Laurent PARSIS.

LE COMITE SYNDICAL

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales.
- Vu le compte de gestion 2022 du syndicat mixte Somme numérique
- Vu le compte administratif 2022 du syndicat mixte Somme numérique

Considérant que le Compte Administratif 2022 retrace des écritures dont la conformité avec le Compte de Gestion 2022 de Monsieur le Trésorier du Grand Amiens et amendes a été vérifiée,

DELIBERE

ARTICLE 1 : Le compte administratif 2022 (reports compris) du syndicat mixte Somme numérique est approuvé.

(En euros)		Résultat Brut	Restes à Réaliser	Résultat Net
Budget Principal	Investissement	-559 075,70	452 260,54	-106 815,16
	Fonctionnement	812 181,92	0	812 181,92
	TOTAL	253 106,22	452 260,54	705 366,76
Budget Annexe Infras	Investissement	6 033 080,23	-4 837 139,42	1 195 940,81
	Fonctionnement	4 159 155,43	0	4 159 155,43
	TOTAL	10 192 235,66	-4 837 139,42	5 355 096,24
Budget annexe Services	Investissement	-11 880,09	-55 975,00	-67 855,09
	Fonctionnement	-351 802,94	0	-351 802,94
	TOTAL	-363 683,03	-55 975,00	-419 658,03

ARTICLE 2 : Monsieur le Président est chargé de l'exécution de la présente délibération.